

**CONSEIL DU BUREAU
DE L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L' AISNE**

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

SEANCE DU 03 JUILLET 2025

L'AN 2025, le 03 JUILLET, les membres du Bureau de l'Office Public de l'Habitat de l'Aisne se sont réunis au lieu ordinaire des séances.

Etaient présents :

M. GRZETICZAK, Président.

MM. DELHAYE et LIEZ, et Mme MARICOT, Administrateurs.

Pouvoirs :

M. CREMONT, Administrateur, à M. GRZETICZAK.

M. MUZART, Administrateur, à Mme MARICOT.

M. RAMPENBERG, Vice-Président, à M. GRZETICZAK.

Assistés de : MM. DOURLIN, Directeur Général, et SIMONNOT, Directeur Général Adjoint.

Mme MOINAT, Directrice de services.

Mmes HERMI, Responsable Gouvernance et PESCE, Responsable Communication Institutionnelle.

Début de séance à 10 h 00 – le quorum étant atteint, sous la présidence de Monsieur Freddy GRZETICZAK, Président.

ORDRE DU JOUR

SOISSONS – LOCAL COMMERCIAL - 29 PORTE DE CROUY - CANDIDATURE

Le local commercial sis 29 rue Porte de Crouy à Soissons, d'une surface de 66,19 m², vacant depuis mars 2023, fait l'objet d'une candidature.

Il s'agit de Monsieur Bejtite Mohamed, qui a transmis son dossier en date du 04 juin 2025. Il souhaite ouvrir un salon de coiffure mixte, soins des cheveux, soins capillaires et barbier.

Ce candidat est déjà gérant d'un salon sous l'enseigne Caballero Barber Shop à Trosly Breuil qui rencontre un beau succès.

Monsieur Bejtite désirerait s'implanter dans le secteur de Soissons, notamment dans le quartier de St-Waast qu'il connaît bien.

Ce candidat souhaiterait pouvoir ouvrir son salon dans les meilleurs délais.

Ce local serait proposé moyennant un loyer TTC mensuel de 699 € charges comprises.

Monsieur le Maire de Soissons a donné un avis défavorable à cette candidature.

Il est proposé au Bureau de se prononcer sur cette candidature.

A l'appui des informations complémentaires données, le Bureau, à l'unanimité des votants, décide de ne pas attribuer ce local au candidat proposé.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.

Le Président,
Freddy Grzeziczak.

